

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

remplace le BEURRE ET COUTE MOINS CHER C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS

ESSAYEZ le 201 Peugeot

à roues indépendantes
Suspension impeccable
Ténue de route parfaite
Budget d'entretien minime

Agout exorbitant :

G. VENANT
90, Grande-Rue, 90
ROUBAIX

L'armistice de Changhaï

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 29 FÉVRIER (MINUTE).

La détente que l'on sentait se manifester dans le conflit sino-japonais depuis la cessation des hostilités. Il est impossible, en effet, d'interpréter autrement les efforts accomplis par les belligères pour mettre fin à des combats dont la caractéristique est qu'ils n'ont amené lieu à aucune déclaration de guerre.

La lassitude des Japonais était évidente. Dans ce pays fortement hiérarchisé, en dépit de ses apparences démocratiques, il n'y a guère d'opinion publique. Ce que pense la foule n'est jamais pris en considération par les dirigeants nippons. Mais, dans les cercles politiques et militaires qui forment, à eux seuls, l'opinion japonaise, de secrets discordes manifestaient le malaise qui régnait à Tokio. La campagne de Mandchourie avait été facile. Les difficultés d'ordre diplomatique n'avaient guère surgi. Les négociations n'avaient été interrompues qu'à la suite de l'insistance des puissances occidentales.

La majorité de la Chambre étudie la question du régime électoral

Aux urnes, citoyens !

(Photo Koytewa.)



Déjà, dans les mairies et les préfectures, on commence à préparer les urnes pour les élections législatives prochaines, qui vont se dérouler, on le sait, en avril au plus tard.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

La mise au point du rapport de la Commission générale de la Conférence

Genève, 29 février. — Aucune réunion officielle ou même officieuse touchant le désarmement n'est prévue pour aujourd'hui lundi. Le rapporteur de la Commission générale, M. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a terminé la mise au point du document qui servira de base aux importantes discussions de la Commission générale. Ce document a pour but, comme on sait, de coordonner avec le projet de convention de 1920, choisir pour cadre de la discussion les différentes propositions présentées depuis par les délégations.

On pense que ce document sera complètement terminé à la fin de l'après-midi et que, dans ces conditions, le Bureau de la conférence pourra l'examiner dans sa réunion prévue de mardi matin et le bureau n'y apporte pas de modification. Le tableau sera ensuite soumis aux délégations qui devront en prendre connaissance avant d'engager la discussion au sein de la Commission générale. Ce n'est donc que mercredi au plus tôt que pourra commencer la discussion sur l'article 1^{er} du projet.

M. Tardieu fait une courte apparition à Genève

Genève, 29 février. — M. A. Tardieu, accompagné de MM. J.-L. Dumesnil et Fabry, Moysset et Aubert, les premiers délégués à la Conférence du désarmement et les seconds délégués suppléants, est arrivé ce matin à 9 h. à Genève.

M. Tardieu s'est rendu immédiatement au siège de la délégation française où il a conféré en premier lieu avec M. Paul-Boncour, vice-président de la délégation française spécialement sur les affaires d'Extrême-Orient.

À 11 h. 30, M. André Tardieu a reçu le premier délégué du Reich, M. Nadelin. Il a déjeuné ensuite avec M. Zaleski.

M. André Tardieu a consacré tout son après-midi, comme il l'avait fait les précédents jours, à conférer avec les principaux délégués à la Conférence du désarmement qu'il a reçus de 14 h. 30 à 20 h. 30 sans discontinuer. Après avoir dîné avec les représentants des Etats-Unis, M. Tardieu a quitté Genève à 22 h. 30 pour rentrer à Paris.

Le président du Conseil emporte l'impression qu'au début de son deuxième mois, la Conférence va entrer dans une phase de travail actif et technique.

L'entretien le plus en vue a été celui qui a réuni le président du Conseil français et le premier délégué du Reich M. Nadelin.

M. Tardieu qui sera retenu à Paris par les travaux parlementaires jusqu'à la fin de la semaine n'assistera pas à l'assemblée extraordinaire de la S.D.N. à laquelle la France sera représentée par M. Paul-Boncour.

La Chambre adopte le budget de la Marine

Paris, 29 février. — La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. de Castellane. On adopte divers projets. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget de la Marine.

M. Marty critique la concentration des ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air.

M. Lyautey proteste contre la création d'un ministère de la Défense nationale qui entraînerait la suppression du ministère de la Marine.

M. Piétri explique qu'il fallait un secrétariat général commun aux deux ministères. Cela ne pouvait en rien les compromettre. Personne ne songe d'ailleurs à mésestimer le rôle de la marine avec l'établissement de laquelle le ministre a été nommé.

M. Godeaux dépose la proposition de loi relative à la suppression du sous-secrétariat d'Etat de l'Education nationale.

Vers la fin des hostilités sino-japonaises Un arrangement a été conclu à Changhaï

LES SOVIETS CONCENTRENT DES FORCES IMPORTANTES

Une tentative de conciliation... Changhaï, 29 février. — On apprend de source autorisée que des tentatives ont été faites à bord du navire amiral britannique *Kent*, à l'initiative de l'amiral Kelly, et en sa présence, pour amener les commandants japonais et chinois à Changhaï, à rechercher des bases de la paix.

Les deux représentants japonais, l'amiral Nomura, et l'amiral Matsuo, et les deux délégués chinois, M. Wellington Kou et le chef d'état-major de la 1^{re} armée, y ont pris part.

...qui aboutit à un arrangement de principe

Genève, 29 février. — Voici les conditions de l'arrangement qui aurait été conclu en principe à Changhaï entre l'amiral Nomura et M. Wellington Kou d'après les négociations faites au Conseil par le docteur Yen.

Un premier repli chinois d'environ cinq km. correspondrait à un repli des forces japonaises jusque dans la concession. Les Chinois se retireraient ensuite à environ dix km. jusqu'à la hauteur de la station de Nan Chang (ligne Changhaï-Nankin) tandis que les Japonais se réembarqueraient.

Une mise en demeure japonaise

Changhaï, 29 février. — Les autorités militaires japonaises ont remis cette après-midi au maire de Changhaï une note l'informant qu'elles feront bombarder la ville si les conditions ne sont pas acceptées.

La Finlande est le théâtre de graves désordres

Vingt mille hommes en armes occupent la ville de Maentsala

Helsingfors, 29 février. — Des troubles sérieux ont éclaté à Maentsala, à 30 kilomètres au nord d'Helsingfors, à la suite d'une manifestation du Syndicat des travailleurs, à laquelle les manifestants ont été réduits en armes, au nombre de plus de quatre mille.

La police, bien qu'elle ait été renforcée, est impuissante à maintenir l'ordre.

Le Conseil des ministres s'est réuni spécialement pour examiner la situation et s'est ajourné à demain.

Des diverses parties du pays, on signale des rassemblements du même genre organisés par le mouvement « Lappo ».

On croit à Helsingfors, qu'une tentative va être faite pour proclamer la dictature.

M. P. E. FLANDIN EST ATTEINT DE LARYNGITE

Paris, 29 février. — M. P.-E. Flandin, ministre des Finances, qui est atteint de laryngite, a dû renoncer momentanément à prendre part à la discussion du budget, où il est suppléé par M. Perreau-Pradier, sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

L'ACCORD SUR L'IMMOBILISATION DES CREDITS ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

Berlin, 29 février. — Le nouvel accord sur l'immobilisation des crédits étrangers dans l'Allemagne entre en vigueur demain. Il n'a pas été signé par les créanciers français et suédois. Il est néanmoins valable puisque la plupart des créanciers l'ont accepté.

Les essais du surmarin "Malgré tout"

Paris, 29 février. — Les essais du surmarin "Malgré tout" ont été effectués hier soir sur la Seine.

Le surmarin "Malgré tout" est un sous-marin de surface qui peut plonger à volonté.

Il est capable de résister à des attaques aériennes et de se défendre.

La Commission d'enquête de la Société des Nations est arrivée à Tokio.

Tokio, 29 février. — La Commission d'enquête de la Société des Nations sur la Mandchourie est arrivée ce matin à Tokio.

Les puissances opposées à un boycottage anti-japonais

Washington, 29 février. On a annoncé hier soir que le Gouvernement américain était prêt à faire hostile à un boycottage anti-japonais.

Un employé d'une maison de Fives-Lille disparaît avec une somme de 90.000 francs

LES RECHERCHES RESTENT INFRACTUEUSES

Un employé de 29 ans, nommé Louis Montigny, qui travaillait au service d'une grosse maison de moteurs, s'est à Fives, a quitté Lille, depuis plusieurs jours, en emportant une somme de 90.000 fr. Les recherches, qui ont été portées menées avec activité, n'ont pas donné de résultats et on désespère maintenant de saisir le voleur.

UN EMPLOYÉ BIEN NOTE

Louis Montigny, qui habitait au n° 37 de la rue Pascal, travaillait depuis assez longtemps dans la maison. Il y était entré muni de bons certificats et sa conduite au bureau n'avait jamais donné lieu à critique.

Il était ponctuel, bien vu de ses chefs, et ses camarades de bureau l'estimaient.

Depuis l'application de la loi sur les Assurances sociales, il était posté à ce service et s'en acquittait à la satisfaction de son chef direct, le directeur des services administratifs de la maison.

La vie privée de Montigny paraissait également bien ordonnée; toutefois, il vivait maritalement avec une jeune fille, M^{lle} Paulette Baude.

Enfin, il n'avait aucun antécédent judiciaire.

LE TRANSFERT D'UNE GROSSE SOMME

Le mercredi 24 février, une somme de 90.000 fr., montant des cotisations patronales aux Assurances sociales, devait être versée dans la caisse du bureau de perception de la rue Bertholet.

Le matin même, Montigny fut chargé du transfert de cette somme, qu'il reçut des mains du caissier.

Il partit vers 10 h. On ne sait et la tentative lui vint en cours de route, mais il rentra bientôt avec la somme, qu'il remit au caissier, après avoir déclaré qu'il n'avait pas payé, le percepteur n'étant pas encore en possession des reçus; fausse affirmation, comme on va le voir plus loin.

Sans accorder plus d'attention à l'événement, le caissier avertit Montigny qu'il devait retourner à la perception dans l'après-midi.

Vers 14 h. 15, en effet, Montigny reprit les 90.000 fr., somme constituée par 900 billets de 100 francs et s'en fut vers la rue Bertholet. Ayant été chargé d'autres commissions, moins importantes d'ailleurs, il ne rentra que vers 17 h. 15 et reprit sa place sans remettre au caissier le reçu de la perception.

Ce ne fut que le jeudi matin que le caissier s'inquiéta de cette pièce. Il fit de la joindre au dossier. Montigny déclara, sans paraître gêné, qu'elle était dans son veston, en fermant lequel il avait exécuté l'ordre reçu des qu'il serait revenu, à 17 h. 30.

ABSENCE ANORMALE

À 13 h. 30, Montigny ne parut pas. Un de ses camarades de travail assura que, le matin même, il était indisposé.

Toutefois, le directeur des services administratifs et son caissier furent avis de sérieux soupçons dès qu'ils eurent établi un rapprochement entre les derniers agissements de Montigny et cette absence anormale.

Sans plus tarder, le téléphoniste au bureau de perception de la rue Bertholet. Le percepteur, M. Maréchal, leur répondit, sans hésiter, qu'un employé de la maison n'avait remis chez lui la somme que le caissier venait d'indiquer.

Cette affirmation transforma les soupçons en certitude. On courut immédiatement chez Montigny, mais on n'y trouva que son amie, qui ignorait tout.

Elle déclara que Montigny l'avait quittée comme d'habitude, mais en l'avertissant qu'il rentrerait tard le soir, car il devait rendre visite à un ami malade. Avant de partir, il lui avait remis une somme de 1.800 fr., en lui disant que cette somme était le

LA POLICE ALERTÉE

Le directeur des services administratifs, convaincu de l'indélicatesse de son employé, se rendit au commissariat de police et déposa un pli. Immédiatement averti, M. Sabaterie, chef de la Sûreté de Lille, se fit donner toutes les indications nécessaires et commença son enquête. Pas plus à Lille que partout ailleurs, les recherches ne donnèrent de résultats.

Tous les services de police furent avertis le jour même: le contrôleur général des services des recherches judiciaires fut averti. On eut, parait-il, de sérieux espoirs, mais ceux-ci ne se réalisèrent pas.

Montigny a brouillé sa piste et il faut craindre maintenant qu'il ne puisse prendre qu'à regret et dépendamment la somme importante qu'il s'est appropriée.

M^{lle} Paulette Baude eut un geste étonnant: dès qu'elle sut que les 1.800 fr. provenaient de ce vol — et cela ne faisait plus aucun doute — elle pria le directeur des Services administratifs, de les accepter en restitution partielle.

Elle déclara en outre que son ami, avant de partir, s'était muni de toutes ses pièces d'identité.

Plusieurs employés de la maison ont été interrogés par M. Sabaterie, mais ils n'ont pu éclaircir cette affaire. Ils ont tous affirmé qu'ils n'avaient rien de suspect à un tel acte de la part de Montigny.

M. Pechambert se rappelle avoir été interrogé par un employé qui lui demanda des imprimés concernant les cotisations des assurances sociales. Il lui répondit qu'il fallait s'adresser dans les bureaux des Assurances sociales. On lui présenta la photo de Montigny et il assura qu'il n'agissait du même individu. Ce dernier s'était présenté comme une personne mal informée et ne sachant où s'adresser.

Le Cabinet militaire du ministre de la Défense nationale

Le général Requien qui est nommé chef du cabinet militaire du ministre de la Défense nationale, M. Piétri.

Les bandits qui opérèrent à la Banque Barruch, à Paris, restent introuvables

Une trouvaille intéressante dans une roulotte

Paris, 29 février. — La police judiciaire poursuit toujours son enquête sur le vol à main armée commis contre la Banque Barruch, 15, rue Lafayette.

M. Xavier Guichard, directeur de la police judiciaire, a reçu une réponse aux nombreux télégrammes envoyés aux polices étrangères.

Cette réponse, qui émane de la police de Budapest, lui signale que tous les individus ayant pris part à des attaques à main armée sont actuellement sous les verrous, sauf deux en fuite. Après renseignements de 33 et 40 ans et dont le signalement ne correspond pas à ceux qui ont commis l'attentat de Paris.

M. Guillaume, commissaire divisionnaire, en fouillant les effets trouvés sous une roulotte, avenue des Gobelins, a trouvé dans une poche de veston, un faux-col mou, filé de blanc, taille 30 et marqué à l'encre bleue par la blanchisserie aux initiales E.T., ainsi qu'un coupon-réponse international (timbré de 31 décembre 1931, à la poste de Pöschheim (Allemagne). Ce coupon a été présenté ce matin à M. Salomon Barruch, directeur de la banque, qui l'a fermement reconnu et qui avait été dérobé par les individus.

D'autre part, M. Barruch a donné à la police le détail des billets qui ont été dérobés par les bandits: 118 billets de 1.000 francs; 35 billets de 100 francs; 117 billets de 50 francs; 115 billets de 10 francs; 170 billets de 5 francs et deux billets de 2 francs de 3 francs.

LA NOUVELLE LOI DOUANIERE ANGLAISE EST ENTRÉE EN VIGUEUR

Londres, 29 février. — La Chambre des Lords a voté en seconde lecture le projet de loi douanière par 129 voix contre 12. Le projet est ensuite définitivement voté à moins levées et après finalement l'assentiment royal qui rend les mesures effectives à partir de minuit.

LE SYSTEME DOUANIER ALLEMAND

Berlin, 29 février. — Le Gouvernement vient de décider de compléter le système douanier allemand par la création d'un tarif douanier maximum qui serait appliqué aux marchandises en provenance des pays avec lesquels l'Allemagne n'a pas de traités de commerce ou en provenance de pays qui, tout en ayant un traité de commerce avec l'Allemagne, appliquent aux marchandises allemandes un traitement moins favorable qu'à celles de terres puissances.

LA COMPOSITION DU CABINET TARDIEU

M. PATRY
Région des Pyrénées-Orientales, qui remplacera le Président du Conseil en cas de la suppression du sous-secrétariat d'Etat de l'Education nationale.

Il serait question de la nomination de M. Nicolas Titulesco, ministre roumain à Londres, au poste de secrétaire général de la Société des Nations, en remplacement de Sir Eric Drummond, démissionnaire.

VOICI UN RÉCENT PORTRAIT DE M. NICOLAS TITULESCO. (W.W.P.)

1 milliard 200 millions, 5/6^e soient allés à l'industrie privée.

M. Piétri. — J'ouvrirai une enquête sur les conditions d'existence du personnel. Les arsenaux de l'Etat ont eu la plus grosse partie de la tranchée navale de 1931. Ils auront aussi la plus grosse partie en 1932. Si l'industrie privée a été prise de faire des propositions, c'est parce que les arsenaux de l'Etat travaillent à plein.

M. Escartegnon (Député du Var), présente les revendications des retraités de la marine.

M. Piétri. — J'étudierai la question avec le maximum de bienveillance. La discussion générale est close. On demande le renvoi à demain. M. Chassaing-Goyon fait appel à la Chambre pour terminer ce soir le budget de la Marine.

Après interventions de M. Godeaux, Escartegnon, Auguste Raynaud et divers autres, les chapitres de la Marine sont adoptés.